République Française
Département du Bas-Rhin

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 septembre 2026

Séance ordinaire du **08 septembre 2026** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :
En fonction : 15
Présents : 11
Absent(s) : 4
Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. BENTZ Hervé, Maire
Secrétaire de séance : Mme OFFENBURGER Céline

Date de convocation : 1er septembre 2026

Membres présents : Mesdames et Messieurs : BENTZ Hervé - GRUBER Robin - JEAN Howard LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - OFFENBURGER Céline - OHANINA Patrick - RINN Olivier - SAETTEL Christiane - URBAN Dorothée - VEIT Anthony

Absent(s) excusé(s) : Mrs MOSCHLER Vincent - URBAN Denis - Mmes GRAUFEL Mélanie et JELINSKI Clara

13. Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile - Rapports annuels d'activité 2025

➢ ***Rapport d'activité général 2025 de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile***

Rappel : La CCPO créée en 1999 regroupe 6 communes avec 20 470 habitants en 2025.
Le Conseil Communautaire comprend 26 délégués élus avec un bureau des maires composé des maires des communes membres.

M. le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel d'activité 2025 de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile qui définit les différentes compétences de l'EPCI :

- ***Habitat*** : dispositifs de valorisation du patrimoine, Rénov'Habitat 67 et Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti traditionnel
- ***Soutien aux associations et organismes***
- ***Aménagement numérique du territoire (fibre optique)*** - Participation pour le raccordement à la fibre optique des foyers et des entreprises du territoire
- ***Enfance et jeunesse :***
 - Périscolaires (8 structures - 645 places). Les périscolaires sont gérés en DSP par l'ALEF. L'accueil du midi est le plus fréquenté et la demande est en hausse
 - Accueils de Loisirs Sans Hébergement en été
 - Relais Petite Enfance (103 assistantes maternelles dont 10 à Innenheim en 2025- chiffre en baisse d'année en année)
- ***Développement durable*** : accompagnement au compostage individuel, plantation d'une haie entre Krautergersheim et Meistratzheim, maintien de la subvention pour les récupérateurs d'eau de pluie (21 récupérateurs subventionnés), organisation de 4 sessions de Repair'café, obtention de la première étoile du label Territoire Engagé Transition Écologique, validation du plan d'action adaptation au changement climatique, intégration au programme Edu'rénov (programme visant à accompagner la rénovation énergétique des bâtiments scolaires), création du logo « Pays de Sainte Odile en Transition »
- ***Équipements aquatiques*** : exploitation en délégation de service public de 2 piscines : l'O et la piscine plein air

Accusé de réception en préfecture
067-216702233-20260908-CM0809202613-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

- ***Promotion tourisme*** : l'objectif est le développement de l'économie touristique du Pays de Sainte Odile. Lancement d'une solution digitale au bénéfice de la découverte touristique du territoire (refonte du site internet, création d'une application mobile, fourniture et pose de bornes digitales et contenus multimédias)
- ***Développement économique*** : Campagne Label commerçants d'Alsace (23 commerces récompensés) - développement des chèques-cadeaux ; organisation d'évènement à Espace Entreprise et de Coworking. Aménagement du Parc d'Activités du Bruch à Meistratzheim
- ***Industrie*** : 1ère édition de la route de l'industrie (journée portes-ouvertes des entreprises du territoire avec 29 entreprises participantes et 1040 visiteurs)
- ***Urbanisme et Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat*** - PLUi-H en cours d'élaboration ; compétence du droit de préemption urbain pour les communes pour réguler les transactions foncières
- ***Pôle administratif et technique intercommunal*** : poursuite de la construction du nouveau siège administratif d'une surface de 2 300 m² sur 3 niveaux. Bâtiment exemplaire sur le plan environnemental. Mise en service en juillet 2026
- ***Mobilité, Transports*** :
 - Transport public Urbain Pass'O : 2 lignes régulières A et B et Temp'O. Hausse de la fréquentation due à la gratuité des services réguliers. Le Pass'O est payé par les entreprises de plus de 11 salariés
 - Transport à la demande « TAD - COM'TAXI» sur réservation : 1597 déplacements en 2025 dont 137 vers ou depuis Innenheim
 - Des services spéciaux : navette du marché de Noël
 - Service Vél'O de location de vélos
 - Offre kilométrique et contribution financière
 - Pistes et itinéraires cyclables : gestion du réseau d'itinéraires cyclables (47 km d'itinéraires cyclables), promotion du cyclotourisme ; actions d'accompagnement pour encourager la pratique du vélo (Défi J'y vais, Fête du Vélo, La Prime vélo)
 - Encouragement à la pratique du co-voiturage (dispositif KAROS)
- ***Exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Obernai*** (coût en 2025 : 181 770,- € Financement : par la CCPSO pour 82 200,- € le reste étant financé par les usagers, l'Etat et la CeA)
- ***Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*** (GEMAPI)
- ***Gestion du service ordures ménagères et assimilés*** : mise en place d'une collecte en porte à porte en alternance, mise en circulation de deux nouvelles bennes qui consomment du biocarburant et broyage à grande échelle des déchets de taille collectés sur les déchèteries. Service géré sous forme de DSP par Véolia
- ***Eau et assainissement*** (DSP à SUEZ)
- ***France services*** : Le label national France services a été attribué à la CCPO par l'Etat. Ouverture de l'espace France Services qui permettra d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics dès septembre 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE, sans observations, du rapport d'activité 2025 de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile.

En application de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les rapports annuels d'activités sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, du service public de l'assainissement et de gestion des déchets, doivent faire l'objet d'une communication en conseil municipal.
M. le Maire présente au Conseil Municipal, les rapports annuels d'activités établis par la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile :

Accusé de réception en préfecture
067-216702233-20260908-CM0809202613-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

➢ ***Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2025***

Le nouveau contrat de délégation de service public de la gestion des déchets a été attribué à VEOLIA au 1er janvier 2025.
Modification de la fréquence des collectes avec mise en place de la collecte en alternance ordures ménagères/collecte sélective ce qui a permis une baisse de 2,24% de la quantité d'ordures ménagères.

En 2025, presque 11,3 tonnes de déchets ont été traités sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile pour 20 470 habitants, soit 550 kg/habitant (ce qui correspond à une baisse de 3% par rapport à 2024).
La collecte sélective a diminué de 4% mais le taux d'erreur de tri a augmenté à 19%.

696 tonnes de biodéchets ont été collectés contre 613 en 2024 ce qui équivaut à 34kg/habitant soit une progression de 13%. Valorisation des biodéchets par méthanisation et injection du biogaz dans le réseau.

Actions menées :

- Prévention des déchets ménagers : broyage de branches à grande échelle, développement de la pratique du compostage, organisation de 4 sessions de Repair'café
- Poursuite de la collecte sélective : 1 068 tonnes de déchets collectés en porte à porte et 340 tonnes en conteneurs enterrés
- Animations sur le tri des déchets pour sensibiliser sur ce thème
- Gestion des déchèteries intercommunales (5 761 tonnes collectées sur les déchèteries intercommunales avec 72 595 passages)

Le taux de valorisation des déchets ménagers a progressé en 2025 : 95% contre 90% en 2025 dont 54% par recyclage et 41% par valorisation énergétique. Seuls 4% des déchets ont été enfouis.
La redevance est basée sur la taille du foyer ou le volume du conteneur avec une augmentation de 6% en 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE, sans observations, du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

➢ ***Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2025***

Ce service gère la production, le traitement, le transfert, le stockage et la distribution de l'eau : 1,2 M de m3 d'eau distribués, 1 forage, 6 captages, 3 usines d'eau et 5 réservoirs.
Il est exploité en délégation de service public par SUEZ Eau France.
Ce service dessert une population estimée à 20 070 habitants, soit 6 287 abonnés. Il comprend 155 km de réseaux.
Volume prélevé en 2025 = 1 262 463 m3. L'eau souterraine représente 100% des prélèvements.
Le rendement du réseau est de 78,61% en 2025, en hausse par rapport à 2024 grâce à des actions contre les fuites.
En 2025, le prix de l'eau pour un ménage de référence est d'environ 2,56€/m3 avec une consommation moyenne de 202,60 m3/abonné.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE, sans observations, du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

➢ ***Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2025***

Il s'agit du service de collecte des eaux usées et du contrôle des raccordements. Ce service est exploité en délégation de service public par SUEZ Eau France. Il dessert 6 075 abonnés sur le périmètre de la CCPSO. Il comprend un réseau de 125 km.
1 253 324 m3 d'eau assujettis à l'assainissement.
Le taux de desserte par le réseau d'assainissement est de 98,7%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE, sans observations, du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Accusé de réception en préfecture
067-216702233-20260908-CM0809202613-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

➢ ***Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif 2025***

Il s'agit du service de contrôle et de l'entretien des installations ainsi que du traitement des matières de vidange.
Ce service est exploité en délégation de service public par SUEZ Eau France. Il concerne 79 installations non desservies par le réseau d'assainissement collectif ce qui représente 257 habitants.
Vérification des installations préalablement à leur réalisation, en cours de réalisation ou de réhabilitation, ainsi que celles réalisées et réhabilitées depuis moins de 10 ans. Taux de conformité de 15%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE, sans observations, du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

Les rapports d'activités présentés au Conseil Municipal sont consultables, dans leur intégralité, sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile ainsi que les services proposés.

La secrétaire de séance,
Mme OFFENBURGER Céline.

Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 16 septembre 2026
Le Maire,
M. Hervé BENTZ.

MAIRIE D'INNENHEIM 67 - Bas-Rhin

Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le 17 SEP. 2026

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
067-216702233-20260908-CM0809202613-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026